

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

La commune de Deuil-la-Barre est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile de France dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile de France.

Eléments statistiques en 2010

- La superficie est de 376 ha
- La population est de 21 948 habitants
- Le nombre d'abonnés est de 4 356
- La consommation de la commune a été au cours de cette année de 1 019 998 m³

Situations géographique et topographique

La commune de Deuil-la-Barre est limitée au nord par les communes de Groslay et de Montmorency, à l'est par celle de Montmagny, au sud par celle d'Epinay-sur-Seine et à l'ouest par celles d'Enghien et Montmorency.

Elle est située sur le flanc sud de la Butte de Montmorency. L'altitude, qui est de 35 m environ au sud, culmine à la cote 110 mètres au nord.

Ces dénivellations rendent la commune de Deuil-la-Barre tributaire de deux réseaux :

- un réseau de 1^{ère} élévation alimentant les propriétés situées au-dessous de la cote de 60 mètres environ;
- un réseau de 2^{ème} élévation desservant les propriétés situées entre la cote précitée et la cote 110 de 110 mètres.

Nature et provenance de l'eau distribuée

L'eau distribuée dans la commune de Deuil-la-Barre est généralement de l'eau d'Oise, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire, provenant de l'usine de potabilisation de Méry-sur-Oise qui a produit en 2010 un volume d'environ 58 millions de mètres cubes avec des pointes de 209 000 m³/j, et dont la capacité de production est de 340 000 m³/j.

Un secours peut être assuré en eau de Marne par l'Usine de Neuilly-sur-Marne / Noisy-le-Grand qui a produit en 2010 un volume d'environ 89 millions de mètres cubes avec des pointes de 361 000 m³/j et dont la capacité de production, en double filtration, est de 600 000 m³/j.

Composition des réseaux - Réservoirs

- Réseau de 1^{ère} élévation

L'alimentation de la commune de Deuil-la-Barre est assurée à partir d'une conduite de diamètre 1250 mm qui suit les rues Cauchoix, Massenet, Mortefontaines, Victor Labarrière, Georges Dessailly et le chemin de la Plante des Champs.

Cet ouvrage est doublé par une canalisation de diamètre 500/300 mm avenue de la Division Leclerc et route de Saint Denis (RN 328).

Depuis ces installations principales, des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 300 à 40 mm répartissent l'eau sur le territoire communal.

Dans le cas d'une alimentation provenant de Méry-sur-Oise, la pression dans ce réseau est stabilisée par les réservoirs implantés sur le territoire de la commune de Montigny-lès-Cormeilles dont la capacité totale est

de 64 800 mètres cubes.

Pour une alimentation provenant de Noisy-le-Grand, la pression est stabilisée par les réserves situées sur le territoire de Montreuil sous Bois d'une capacité totale de 185 500 mètres cubes.

- Réseau de 2^{ème} élévation

L'alimentation des zones situées au-dessus de la cote d'altitude de 60 mètres est assurée principalement par l'usine élévatoire de Porte Rouge de Montmorency, dont l'aspiration sur le réseau de 1^{ère} élévation est assurée par une conduite de 600 mm, issue du feeder de diamètre 1250 mm Méry-sur-Oise/Noisy-le-Grand.

La pression dans ce réseau est équilibrée par des réservoirs installés à Montmorency en 1996, dont la capacité totale est de 30.000 mètres cubes ainsi que par des réservoirs implantés au lieudit " La Croix Baillet " à Villiers-le-Bel dont la capacité totale est de 6.000 mètres cubes.

L'eau issue de ces réservoirs est distribuée par une canalisation de 300 mm de diamètre traversant la commune de Groslay selon un axe Nord-Sud, et par une canalisation de diamètre 300/350 mm posée dans l'avenue Charles de Gaulle (CD 144), à la limite nord-ouest de Deuil-la-Barre, d'où partent des conduites de 150 et 100 mm qui desservent la partie de la commune concernée par ce réseau situé globalement au nord de la rue des Matouzines et de la rue de la Gare.

L'alimentation de ce réseau peut être assurée également par l'usine élévatoire de Pierrefitte, alimentée en eau de 1^{ère} élévation par un feeder de diamètre 1250/ 800 mm provenant de l'usine de Méry-sur-Oise et par un feeder de diamètre 800 mm provenant de l'usine de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand.

Ces canalisations remplissent des réservoirs dont la capacité totale est de 24 600 mètres cubes, situés sur la commune de Montmagny, en limite avec la commune de Pierrefitte, et qui constituent une réserve à l'aspiration de l'usine de pompage de Pierrefitte.

L'aspiration de l'usine de Pierrefitte est réalisée par l'intermédiaire de 2 canalisations de diamètre 800 et 600 mm.

Renforcements et extensions nécessaires

Sur l'ensemble de la commune, les canalisations sont dimensionnées pour alimenter les besoins connus. Les renforcements et extensions seront fonction des opérations à réaliser.

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important :

Une canalisation de diamètre 500 mm traverse les parcelles figurant dans la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
500 mm	Voies ferrées SNCF. Ligne d'Epinay-Villetaneuse au Tréport - P.K. 9,690 - PN 3	

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile de France – Tél. : 01 49 40 22 16.

Août 2011